

# RAPPORT DE LA MAIRESSE

Faits saillants et résultats financiers 2022

Présenté lors de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du mardi 6 juin 2023

Chères citoyennes,  
Chers citoyens,

À titre de mairesse de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, je procède aujourd'hui à la présentation des faits saillants portant sur les résultats financiers de l'arrondissement pour l'année 2022, tel que le prévoit l'article 144.7 de la Charte de la Ville de Montréal à la suite des modifications apportées par la loi 122.

## Résultats financiers au 31 décembre 2022

Lors de son adoption, le budget 2022 de l'arrondissement s'élevait à **64 352 400 \$**. Ce budget équilibré prévoyait des revenus autonomes de **215 000 \$**.

De plus, l'arrondissement a procédé à des affectations de ses surplus de l'ordre de plus de **1 500 000 \$**, entre autres pour les initiatives suivantes : les gardiens de parcs, le fonds local de délinquance, des travaux non capitalisables, le remplacement d'éléments de mobilier urbain et d'équipements dans les parcs et les rues, l'élagage des arbres, le marquage et la signalisation, le programme fonctionnel et technique préalable aux investissements, la Politique de l'enfant, l'installation Cité Mémoire de Montréal en Histoires et la location de balais de rue.

L'arrondissement a également reçu un transfert de dotation budgétaire par la ville-centre de plus de **700 000 \$** pour la Politique de l'enfant, le plancher d'emploi cols bleus, ainsi que pour les réseaux d'aqueduc et d'égout.

L'année financière se terminant le 31 décembre 2022 a entraîné un surplus d'opération de **2 995 400 \$**. Le surplus de gestion résulte d'économies dans les services professionnels, techniques, les locations et en matière d'énergie et autres, compensant ainsi le déficit de rémunération globale occasionné principalement par la saison hivernale. Par ailleurs, des ajustements corporatifs ont également été apportés par la ville-centre pour la gestion des matières résiduelles, la mutualisation des permis, le plan d'action canopée, la santé et sécurité au travail, les ventes d'actifs et autres. Ces surplus seront affectés à divers postes de dépenses de l'arrondissement, de même qu'à la réserve pour imprévus, comme le prévoit la politique d'attribution, d'utilisation et de renfouement des surplus de gestion dégagés de l'exercice financier 2022 de la Ville de Montréal.

## INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS EN 2022

### Mentionnons quelques projets réalisés :

- Réalisation de travaux de resurfacement et de reconstruction de rues sur une distance de 4,1 km;
- Construction et réfection de trottoirs et bordures sur une distance de 4,45 km<sup>2</sup>;
- Construction de nouveaux trottoirs et corridors pour piétons sur une distance de 740 m;
- Achat et installation de 24 afficheurs de vitesse;
- Aménagement du parc Honoré-Primeau dont les principaux travaux sont : travaux d'assainissement du boisé, reboisement, ajout de sentiers en criblure de pierre, ajout de mobilier urbain et de lampadaires;
- Fin des travaux du premier terrain de pickleball du parc de l'École secondaire de la Pointe-aux-Trembles;
- Réaménagement du parc Jeanne-Lapierre comprenant le remplacement complet des modules et équipements de jeux, l'ajout d'un jeu d'eau, la bonification de l'éclairage, le remplacement du mobilier, la bonification de la végétation et la réalisation d'une placette centrale incluant un sentier asphalté;
- Aménagement d'une haie brise-vent au parc Médéric-Archambault afin de protéger les futurs arbres fruitiers;
- Ajout d'éclairage au terrain de basketball du parc Armand-Bombardier et finition du pourtour du pavillon;
- Travaux de bonification et ajout de cabanons dans les jardins communautaires Pierre-Lacroix et des Belles-Roses;
- Agrandissement de l'aire d'exercice canin au parc Pasquale-Gattuso afin de créer des espaces dédiés aux petits et gros chiens;
- Début des travaux de réaménagement du parc Clémentine-De La Rousselière dont les principaux objectifs sont de développer un accès public aux berges, de protéger et réhabiliter la rive par la densification de la bande de protection, d'augmenter la canopée et créer un corridor écologique, d'ajouter des jeux d'eau, de reconstruire les terrains de tennis et d'aménager un stationnement écologique;
- Début des travaux de mise aux normes de la piste d'athlétisme et du terrain de soccer au parc Daniel-Johnson;
- Début des travaux de réfection du terrain de balle au parc Saint-Joseph;
- Réfection de la toiture et des lucarnes à la maison patrimoniale Antoine-Beaudry.

## EN RÉSUMÉ...

En résumé, l'arrondissement a procédé à des investissements bruts de près de **18 731 M \$ en 2022 au bénéfice des citoyennes et citoyens, notamment :**

7652 000 \$	Pour la réfection routière et le réaménagement de rues, financés par l'arrondissement;
5757 000 \$	Pour des travaux d'infrastructures dans les nouveaux secteurs résidentiels;
4275 300 \$	Pour l'aménagement et le réaménagement des parcs et des terrains de soccer et de tennis;
824 700 \$	Pour la réfection des centres communautaires et de loisirs, pour la protection des bâtiments et des cours de services;
126 300 \$	Pour la planification du projet Espace Rivière;
39 000 \$	Pour l'acquisition d'éléments de mobilier urbain;
30 100 \$	Pour l'acquisition de matériel informatique et d'équipement électronique;
26 400 \$	Pour la mise en valeur du Vieux-Pointe-aux-Trembles et de la Maison du citoyen.

## ÉLÉMENTS MARQUANTS

Les résultats de l'arrondissement pour l'année 2022, en ce qui a trait au budget d'opération, ont été marqués par les éléments suivants :

- Poursuite des efforts de plantation d'arbres afin d'atteindre l'objectif de **7 500 arbres d'ici 2026**;
- Poursuite de la planification du projet Espace Rivière;
- Maintien de l'offre de soutien aux organismes communautaires;
- Planification des travaux de mise aux normes au Complexe sportif et culturel St-Jean-Vianney permettant de bonifier l'offre de service aux citoyens;
- Planification de la mise aux normes de la piscine Saint-Georges;
- Début des travaux de réfection du terrain de soccer synthétique et la piste d'athlétisme au parc Daniel-Johnson;
- Réalisation de l'éclairage du terrain de basketball et aménager le pourtour du pavillon au parc Armand-Bombardier;
- Aménagement des aires de jeux et des espaces avec des éléments de mobilier urbain;
- Mise aux normes les jardins communautaires existants;
- Début des travaux de la phase 2 de la maison Antoine-Beaudry;
- Début des travaux de réfection du terrain de balle Saint-Joseph;
- Début des travaux de réaménagement du parc Clémentine-De La Rousselière;
- Reconstruction de la passerelle au parc Saint-Valérien;
- Réalisation de travaux sur le réseau routier dans différents secteurs;
- Poursuite du soutien financier octroyé aux organismes et partenaires (valeur de près de 2 740 000 \$);
  - De ce montant, des contributions de près de 180 000 \$ ont été octroyées pour soutenir l'exploitation des artères commerciales et les activités récréatives de l'arrondissement;
  - De plus, des contributions de près de 200 000 \$ ont été octroyées pour les activités liées à la prévention du crime et les patrouilles de quartier;
  - Finalement, le programme Éco-quartier a pu bénéficier de contributions à la hauteur d'environ **283 000 \$**.

## RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DE LA VILLE DE MONTRÉAL ET VÉRIFICATEUR EXTERNE

Enfin, soulignons que le vérificateur général de la Ville de Montréal et des auditeurs indépendants ont conclu que les états financiers consolidés de la Ville de Montréal, qui incluent les résultats des arrondissements, donnent une image fidèle de la situation financière au 31 décembre 2022, sans aucune réserve, et ce, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

La mairesse d'arrondissement,  
Caroline Bourgeois